



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maires

Question écrite n° 75262

Texte de la question

M. Denis Jacquat demande à M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir lui préciser dans quelles conditions un maire peut pénétrer dans une usine pour y vérifier notamment si celle-ci est soumise à la législation sur les installations classées.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75262

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1972